



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

25 octobre 2019

La BCE et la Banque populaire de Chine prolongent leur accord bilatéral de swap de devises

- La Banque centrale européenne et la Banque populaire de Chine prolongent de trois années supplémentaires l'accord bilatéral de *swap* de devises mis en place en 2013
- L'accord de *swap* porte sur un montant maximal de 350 milliards de renminbis chinois et de 45 milliards d'euros
- Il doit servir de dispositif de soutien à la liquidité afin de remédier à une éventuelle pénurie de renminbi dans les banques de la zone euro

La Banque centrale européenne (BCE) et la Banque populaire de Chine (BPC) ont décidé de prolonger de trois années supplémentaires, jusqu'au 8 octobre 2022, leur accord bilatéral de *swap* de devises, selon les mêmes conditions.

Le 8 octobre 2013, la BCE et la BPC ont conclu un premier accord bilatéral de *swap* de devises d'une durée de trois ans portant sur un montant maximal de 350 milliards de renminbis chinois et de 45 milliards d'euros, qui a ensuite été prolongé en 2016 pour trois années supplémentaires.

Du point de vue de l'Eurosysteme, cet accord doit servir de filet de sécurité pour faire face à des pénuries de liquidités soudaines et temporaires dans les banques de la zone euro dues à des perturbations du marché du renminbi. Les accords d'apport de liquidité contribuent à la stabilité financière au plan mondial. L'accord avec la BPC reflète la croissance rapide des échanges commerciaux et des investissements bilatéraux entre la zone euro et la Chine.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Eva Taylor](#),
au : +49 69 1344 7162.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu